

06 février 2026

Communiqué FNPC

Le 22 janvier dernier, le conseil d'administration de la Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre (FNPC) m'a accordé sa confiance pour succéder à Stéphane Borderieux et poursuivre les activités de la fédération.

Je tiens à remercier Stéphane Borderieux pour le travail accompli durant ces dernières années en collaboration avec Christophe Février et Jacques Martin de Hemp-It, notamment pour avoir piloté la restructuration nécessaire et la mise en œuvre des outils de sélection au sein d'Hemp-It ADN.

Agé de 51 ans, marié, 2 enfants, je suis agriculteur dans le nord-ouest de l'Aube depuis 2001 en grandes cultures. La culture du chanvre est présente sur l'exploitation depuis 1993 et fait partie de mon ADN.

Engagé depuis 2004 au sein du conseil d'administration de La Chanvrière, je me suis également investi au sein de la FNPC et d'InterChanvre. Dans ce cadre, je participe depuis un peu plus d'un an aux travaux du groupe Lin et Chanvre du Copa-Cogeca afin de promouvoir les positions de la filière Chanvre française pour la future PAC.

L'événement majeur de 2025 est la cession des parts restantes d'Hemp-It ADN à la coopérative Hemp-It, qui maîtrise ainsi l'intégralité des outils de sélection.

Je tiens à rappeler l'attachement des producteurs de la FNPC à la sélection variétale et il est primordial que les administrateurs de la coopérative Hemp-It gardent à l'esprit les efforts consentis dans le passé pour cette sélection et veillent à continuer de servir les intérêts des producteurs français, via la fourniture en quantité et en qualité de semences de chanvre répondant à leurs attentes et à celles des marchés.

Fort de ce nouvel élan, le conseil d'administration de la FNPC souhaite mener très prochainement une réflexion pour redéfinir ses missions au service des producteurs.

Jérôme Gallois